



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des auxiliaires de vie sociale

Question écrite n° 42858

Texte de la question

M. Yannick Favennec-Bécot attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des auxiliaires de vie sociale. Le secteur de l'aide à domicile est confronté à d'importantes difficultés en raison du manque d'attractivité et des difficultés inhérentes aux horaires et aux déplacements de ces personnels. L'avenant 43 qui a pris effet au 1er octobre 2021 devait répondre à la problématique des salaires ; toutefois, les premiers échelons de la grille conventionnelle restent en dessous du SMIC. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement pour favoriser l'attractivité du métier d'auxiliaire de vie sociale.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec-Bécot](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42858

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 novembre 2021](#), page 8555

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)